



Agence Clermont Ferrand

52 avenue Julien
63038 Clermont Ferrand Cedex 1

T +33 (0)4 73 91 52 38

F +33 (0)4 73 92 01 42

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC

19 à 23 BIS RUE MARIVAUX / 18 RUE NEUFS SOLEILS

— *63000 CLERMONT-FERRAND*

REUNION DU 19/12/2013

PRESENTS : M. GENESTE, M. LAVET, M. VINCENT, M. ASTIER, M. VACCA, Mlle JOUANNET (FONCIA), M. BOUILLOT

EXCUSES : Mme LEFORT, Mme THEVENOT, M. TIXIER

ENTREPRISE SARL ELEC SERVICES : M. NOUAILHETAS

SYNDIC : M. KAÏS.

MODIFICATION DE L'ECLAIRAGE DES GARAGES COLLECTIFS DES BATIMENTS F. ET A.B.C.D.E.

Après étude du rapport du bureau AGICCES, il est décidé de remplacer les réglettes par des réglettes 1 x 36 W et suivant le devis de l'entreprise SARL ELEC SERVICES pour un montant de 894,34 € TTC (TVA 10 %) pour le bât. F et de 2929,34 € TTC (TVA 10%) pour les bâtiments A.B.C.D.E.

Mandat est donné au syndic pour commander immédiatement les travaux à l'entreprise SARL ELEC SERVICES.

MODIFICATION DE L'ECLAIRAGE DU RDC DES BATIMENTS

Après échange de vue et étude du rapport du bureau AGICCES, il est décidé les travaux suivants :

- Bât. A :
 - Remplacement des spots du hall (sas et entrée) par des spots à LED et reconnecter les luminaires débranchés.
 - Couloir du RdC : remplacement des spots par des spots à LED.
 - Séparation des circuits électriques du hall et des couloirs.
- Bât. B :
 - Remplacement des spots du hall (sas et entrée) par des spots à LED et remplacement des spots des couloirs du RdC par des spots à LED.
 - Pas de réparation des circuits électriques du hall et des couloirs.
- Bât. C : idem bât. B.
- Bât. D : idem bât. B.
- Bât. E :
 - Remplacement des spots du hall (sas + entrée) par des spots à LED et reconnecter les luminaires débranchés.
 - Couloirs du RdC : remplacement des spots par des spots à LED et reconnecter les luminaires débranchés.
- Bât. F : idem bât. B.

Mandat est donné au syndic pour commander immédiatement les travaux à l'entreprise SARL ELEC SERVICES.

PROBLEME DE FONCTIONNEMENT DES PLATINES D'INTERPHONES EXTERIEURES ET DU SYSTEME D'INTERPHONIE EN GENERAL

M. NOUAILHETAS explique les démarches entreprises depuis plusieurs mois à ce sujet. A ce jour, M. NOUAILHETAS a reçu un appel téléphonique de la société BETCINO qui lui a précisé que les platines avaient un défaut de fabrication (module en défaut) qui provoque certaines anomalies sur le système d'interphonie général. La société BETCINO doit adresser un courrier à ce sujet confirmant cet appel téléphonique.

Dans l'immédiat, il est décidé d'attendre le retour par courrier de la société BETCINO et de faire remplacer les 2 platines extérieures sous garantie.

De plus, il est évoqué la possibilité de remplacer le système d'interphonie alimentant les platines extérieures par un système à 2 fils au lieu de 5 fils.

Le syndic reprendra contact avec la société BETCINO à ce sujet pour connaître la faisabilité de cette éventuelle opportunité.

DIVERS :

-Projet de suppression de la boucle magnétique à l'entrée des garages des bâtiments A.B.C.D.E. : il est décidé de ne rien entreprendre à ce sujet. Il est demandé au syndic d'enlever ce point du tableau de suivi des dossiers en cours.

- Eclairage des paliers et des cages d'escalier : le syndic se rapprochera du bureau AGICCES en vue de faire des mesures d'éclairage dans les cages d'escalier et de vérifier si la réglementation a été respecté au niveau de l'éclairage des paliers en fonction du permis de construire.

- La prochaine réunion du CS aura lieu le lundi 24/03/2014 à 14H30 en vue de la vérification des comptes, de l'élaboration de l'ODJ de la prochaine AG et de l'analyse des tableaux de suivi des dossiers en cours et exécutés.

- Chacun trouvera, ci-joint, une copie du tableau de suivi des dossiers en cours.

Fait à Clermont-Ferrand, le 08/01/2014

LE SYNDIC



M. KAÏS